



Durant son adolescence, il a été placé dans un foyer de protection de l'enfance. Il a ensuite bénéficié d'une place dans un appartement de progression. Il vit actuellement seul. Dès son placement, la majorité a été un sujet de préoccupation majeur pour Mael qui ne pouvait pas compter sur sa famille ou sur une autre aide extérieure à ce moment.

« [Le passage à la majorité], c'était quelque chose qui était important pour moi avant même d'arriver en foyer. Puis dès que je suis arrivé en foyer, j'ai tout de suite énoncé le fait que je voulais m'y préparer à ce passage à la majorité que je craignais un peu. J'avais de l'appréhension et du stress. »

Entre ses 16 ans et ses 18ans, Mael vit dans une structure de type appartement de progression de l'association Astural, une aide qu'il qualifie de stable et concrète. Dans ce dispositif, et avec sept jeunes, il apprend à vivre de manière indépendante et à développer son autonomie financière. Il apprend à tenir un budget, à faire les tâches ménagères, à faire ses courses, à se préparer à manger et à être seul, ce qui n'est « pas forcément simple ». Dans cette structure, des éducateur-ices sont présents-es trois fois par semaine, de manière ponctuelle. Il y a aussi des veilleurs, souvent étudiant-es de la HETS. Dès ses 18ans, Mael a pu bénéficier d'un contrat de sous-location pour un appartement également géré par l'association ASTURAL. Cette possibilité lui permet de rester en lien avec l'éducateur qui était son référent dans l'appartement de progression.

« Je suis passé en appartement « Suite 18 » comme on appelle. C'est un appartement où je suis laissé à ma propre autonomie, où je me gère entièrement seul. Il n'y a pas de passage éducatif ou autre. C'est un appartement que j'ai en sous location et cet éducateur est encore là pour m'aider, m'accompagner. Il y a un suivi éducatif donc qui varie en fonction des périodes. Donc ça peut être une fois par semaine comme par quinzaine ou même par mois. »

Globalement, Mael s'est senti suffisamment soutenu et accompagné pour faire face à l'arrivée des 18ans.

« Ça s'est assez bien passé finalement, parce qu'on avait préparé les choses. J'ai eu donc des éducateurs qui ont pu être là pour moi, m'expliquer certains points et certaines notions dont je n'avais pas forcément conscience avant d'arriver dans ces structures-là. »

Son éducateur référent a joué un rôle particulièrement important à ce moment : « Il a su tenir le fil rouge vers cette majorité, m'accompagner, garder quand même une certaine rigueur, sans relâchement. Donc j'ai pu être assez bien accompagné ». Il relève qu'il a tout de même rencontré certaines difficultés « de la vie active », et des problèmes de gestion administrative et de déclaration d'impôt. Il explique notamment qu'il a dû solliciter une aide financière et sociale auprès des services de l'état et que sans l'aide des éducateurs, il n'aurait pas pu s'en sortir à ce moment-là.

« C'est vrai que l'aide sur l'administratif, je pense que c'est important parce que je ne pense pas être le seul à ne pas comprendre grand-chose au départ. »

D'un point de vue scolaire, Mael est actuellement en troisième année de l'ECG. Il souhaite obtenir sa maturité en option sociale afin de commencer la HETS.